Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le 07/07/2022
ID : 007-250702388-20220705-DBSJUILLET04-DE

Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 5 JUILLET 2022

N° BS juillet-04

Objet :

Coup de pousse Géosite et paysage 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, à Jaujac à 17h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Dominique ALLIX.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées : 30
Date de convocation : 28 juin 2022
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

Présents :

ALLIX	Dominique	L'HERMINIER	Raoul
ANCHISI	Jean-Pierre	LECLERC	Thierry
BASTIDE	Bérangère	MENGIN	Jean-Marie
BÖHLE	Patrick	USALA	Catherine
BOYER	Joël	VERNOL	Daniel
BROUSSE	Christian	DUCHAMP	Cécile
FEOUGIER	Alain	RIEU-FROMENTIN	Françoise
GUILLO	Vincent	MASSEBEUF	Isabelle
HOUETZ	Marion		

Représentés :

TEYSSIER	Baptiste	procuration à	BOYER	Joël
WESTERLOPPE	Marie-Laure	procuration à	L'HERMINIER	Raoul
DELEUZE-DALZON	Chloé	procuration à	MASSEBEUF	Isabelle
VIDAL	Carine	procuration à	MASSEBEUF	Isabelle

Excusés :

AMRANE	Nadia	OUILLON-PELISSIER	Elisabeth
DUPRE	Laurie		

Absents :

BOUET	Lynda	DELABRE	Philippe
TISSIER	Pierre	TOURVIEILHE	Max

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le 07/07/2022
ID : 007-250702388-20220705-DBSJUILLET04-DE

Le Comité Syndical, lors de sa séance du 8 mars 2022, a validé le coup de pousse « Valorisation du patrimoine géologique et paysager 2022 » et approuvé le plan de financement pour une enveloppe totale de 48 000 € HT de dépenses d'investissement comprenant 24 000 € de subvention de la Région AURA via la ligne Parc.

Ce coup de pousse vise à accompagner les communes, communautés de communes et d'agglomération et entreprises qui valorisent les patrimoines emblématiques dans des démarches qualitatives de valorisation des patrimoines géologiques, paysagers et agricoles des Monts d'Ardèche, dans une finalité pédagogique et touristique.

Il vise en l'attribution d'une aide en faveur de :

- la réalisation d'une étude d'interprétation d'un géosite, d'un ensemble de géosites, d'un site paysager fort ou d'une entreprise, agricole, artisanale ou industrielle à vocation d'accueil ;
- la réalisation des mobiliers d'interprétation permettant de transmettre des connaissances sur les géopatrimoines, les paysages et les patrimoines agricoles ou industriels ;
- la réalisation d'une étude de programmation paysagère (Avant-Projet Sommaire), répondant à des objectifs à la fois qualitatifs et fonctionnels : aménagement des points de vue remarquables, lisibilité et qualification des entrées, sécurisation des circulations et des arrêts, choix des mobiliers en cohérence avec les contenus d'interprétation, choix de matériaux et sélection de végétaux adaptés aux conditions climatiques et aux contraintes d'entretien, etc.
- la mise en œuvre des aménagements et équipements programmés.

Il est aujourd'hui proposé d'accompagner techniquement et financièrement le projet suivant sur le volcanisme :

Porteur de projet	**Descriptif du projet**	**Montant prévisionnel retenu (HT)**	**Subvention Région AURA (ligne Parc)**	**%**
Commune de MEYRAS	Aménagement du volcan du Souilhol et de la Mofette de Neyrac	26 125,50 €	13 062,75 €	50 %

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

DECIDE

- D'APPROUVER la candidature présentée ci-dessus ainsi que son plan de financement,
- D'AUTORISER le porteur de projet à solliciter la subvention présentée auprès de la Région,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 5 juillet 2022, pour extrait conforme

Le Président
Dominique ALLIX

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC